

https://www.lepopulaire.fr/salles-lavauguyon/environnement/2018/04/30/enedis-energies-nouvelles-renonce-a-son-projet-de-parc-eolien-aux-salles-lavauguyon_12832278.html

Le Populaire 30/04/2018 : Enedis Energies Nouvelles renonce à son projet de parc éolien aux Salles-Lavauguyon

Après une opposition non contenue des habitants, le projet de parc éolien à proximité du bourg des Salles-Lavauguyon ne sera finalement pas réalisé.

Le petit bourg des Salles Lavauguyon avec ses 160 habitants, ses quelques derniers commerces et son patrimoine, ne connaîtra finalement pas d'implantation d'éoliennes.

Ce projet validé par le Conseil municipal de la commune, a vu le jour en 2012, suite à l'échec de l'implantation d'un parc solaire. Après un premier refus en 2015 de l'ancien Préfet de la Haute-Vienne, Laurent Cayrel, Raphaël Le Méhauté occupant actuellement cette fonction accorde le permis de construire en octobre 2016.

Porté par Enedis Energies Nouvelles, le projet prévoyait la construction de six éoliennes de plus de 160 mètres de hauteur à l'ouest du bourg des Salles, dans le secteur du village de Chadalais. Ces éoliennes devaient produire 12 MW d'énergie électrique, une quantité suffisante pour assurer la consommation de plus de 10 000 personnes. En fonctionnement le parc éolien aurait reversé chaque année 37.000 euros à la commune des Salles Lavauguyon, et 52.000 euros à la communauté de communes Porte Océane du Limousin.

Une réunion compliquée

Le 29 janvier dernier, Enedis Energies Nouvelles organisait une réunion à la salle des fêtes des Salles-Lavauguyon. Les échanges avec les habitants de la commune venus en grand nombre, et les porteurs du projet, furent particulièrement difficiles et même houleux. Une opposition générale au projet, qui s'était déjà exprimée plusieurs fois auparavant, se manifesta alors clairement.

À l'issue de cette tentative d'explications, le refus d'un parc éolien sur la commune des Salles était manifeste et unanime. Ainsi le 24 avril dernier, c'est par un communiqué très bref que le porteur du projet, Enedis Energies Nouvelles, a fait savoir sa décision d'abandon du parc éolien sans aucune explication.

Un cadre historique

Le bourg des Salles Lavauguyon, situé sur un plateau dominant la vallée de la Tardoire à l'ouest de la Haute Vienne, a connu au siècle dernier les conséquences d'un fort exode rural. En 1900, la commune comptait près de 800 habitants. On note cependant aujourd'hui une certaine activité avec la présence d'une scierie, de quelques artisans et de belles exploitations agricoles.

Dans un paysage riche des traces du passé, il subsiste encore un beau patrimoine bâti et des monuments qui font la renommée de la commune. L'église Saint Eutrope et sont prieuré en font partie, et sont d'ailleurs classés monuments historiques. Dans un pur style roman charentais, avec ses fresques uniques, elle attire chaque année des centaines de touristes et de nombreux gîtes sont à la disposition des visiteurs. L'implantation d'un parc éolien aurait certainement perturbé ce cadre bucolique, et les habitants ont fait entendre leur mécontentement.